

LEMPDES *Info*

www.ville-lempdes.fr



CLERMONT AUVERGNE *Métropole*
Ombrières photovoltaïques



Tous *acteurs*
Graines de champions



Tous *acteurs*
Diagnostic jeunesse

FÉVRIER 2023

Vos manifestations associatives

● Gala dansant, le 12 mars

Organisé par Lempdes Accordéon

Renseignements : 06 72 66 48 04 et 06 98 97 14 68 - Christine Chabaud et Martine Fernandès

● Collecte de sang, le 20 mars 2023 de 15h30 à 19h, à la salle Alexandre Vialatte, la 2Deuche.

Organisé par l'Association pour le Don du Sang Bénévole (ADSB). Prendre rendez-vous sur : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Renseignements : J.P Meunier mtjp@gmail.com

● Bal pour enfants, le 25 mars 2023 à 15h, à la 2Deuche. (Durée 1h30).

Organisé par Lou Belladaires. Renseignements : Jocelyne Larrat 06 30 65 65 30

● Bal Trad', avec Tourneline, le 25 mars 2023 à 21h, à la 2Deuche.

Organisé par Lou Belladaires. Renseignements : Jocelyne Larrat 06 30 65 65 30

● L'orchestre à cordes de Lempdes vous invite à la Scène du Mercredi, le 5 avril 2023 à 18h, à la 2Deuche.

Organisé par La 2Deuche.

Renseignements et réservations : 04 73 83 74 78

**Médiathèque Jacques-Prévert
Lempdes**

ARMOIRE À TROC

**JE DÉPOSE DES PETITS OBJETS
PROPRES EN BON ÉTAT :
LIVRES, CD, DVD, VAISSELLE,
BIBELOTS, JOUETS, DÉCO.....**

JE NE DÉPOSE PAS DE VÊTEMENTS

**JE RÉCUPÈRE GRATUITEMENT
UN OU DEUX OBJETS
ET J'EN PARLE À MES AMI(E)S !**

bibliotheques-clermontmetropole.eu

Marché de Produits Locaux

**Dimanches 26 février & 26 mars
de 8h à 12h30**

**Place
Charles-de-Gaulle**



Lempdes, actrice de Clermont Auvergne Métropole

Notre Métropole a fêté ses 5 ans d'existence au 1er janvier 2023. Elle rassemble 21 communes et plus de 300 000 habitants. Le projet politique était de créer une métropole à l'ouest de la grande région Auvergne Rhône Alpes qui venait de naître 2 ans auparavant. Clermont-Ferrand perdait son statut de capitale régionale et la menace d'un déclassement de notre territoire était réelle. Les élus de la ville de Lempdes ont alors considéré qu'il était de l'intérêt de notre commune d'accompagner ce mouvement. Il s'agissait de prendre le train en marche plutôt que de rester sur le quai.

A l'image des 20 autres communes, Lempdes a transféré à la Métropole des compétences importantes. La voirie est sans nul doute la plus conséquente. Il faut y ajouter l'urbanisme, le cycle de l'eau, y compris la prévention contre les risques d'inondation entre autres. La Métropole a par ailleurs renforcé sa compétence en matière d'économie.

Qu'en est-il au bout de 5 ans ?

Aujourd'hui, nos rues, voiries et espaces verts sont entretenus par la Métropole. Globalement, le niveau de service est au moins aussi satisfaisant qu'avant 2018. Nos rues sont propres, les accidents de voirie sont réparés rapidement - le plus souvent en quelques jours -, nos espaces verts sont bien entretenus - notamment notre Parc de la Mairie -, nos rues déneigées efficacement, même si les épisodes neigeux sont de moins en moins nombreux. La Métropole a renforcé pour les Lempdais son offre de services. Ainsi la plateforme Proxim'Cité permet à tout un chacun de signaler un problème de voirie (éclairage public défaillant, dégradations de la chaussée). Ce signalement entraîne une intervention de la Métropole sous quelques jours en moyenne, voire quelques heures. Un service d'astreinte voirie, qui n'existait pas lorsque cette compétence était

municipale, permet l'intervention des agents métropolitains de la voirie 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

La Métropole a étoffé son service développement économique, notamment pour accompagner les entreprises en création ou en développement. Cette politique a entraîné un fort développement de notre commune. Aujourd'hui les zones d'activité économiques de Lempdes représentent 320 entreprises, qui emploient plus de 3550 personnes. Le plan cyclable de notre Métropole s'est traduit cette année par la mise en place d'un itinéraire cyclable de plus d'un kilomètre au niveau de la rue Pierre Boulanger. Je pourrais également citer le développement de notre médiathèque ou la rénovation de notre piscine.

Alors, bien sûr, tout n'est pas parfait. Chacun peut ressentir un éloignement des centres de décision qui ne sont plus situés sur la commune. La Métropole est devenue une grosse machine de plus de 2000 agents avec un alourdissement des procédures de décision et des délais d'exécution allongés d'autant. L'ensemble des élus et des services de la Métropole ont un droit de regard sur ce qui se passe sur notre commune, avec le sentiment pour nos élus d'avoir été dépouillés d'une partie de leurs compétences. Je considère pour ma part que la construction et l'action de notre Métropole ont évité, pour le moment, le déclassement de notre territoire et, par là-même, celui de notre commune. Je pars également du principe que rien n'est jamais définitivement acquis et que nous devons œuvrer avec les vingt autres communes pour améliorer notre Métropole au service de nos concitoyens.

En tout cas, je peux témoigner que notre commune ne subit pas passivement ces évolutions mais qu'elle est un véritable acteur de notre Métropole.

Sincèrement,

Henri Gisselbrecht
MAIRE DE LEMPDES



**+ clermont
auvergne
métropole**

2 AGENDA *associatif*

4 UNE VILLE *pour tous*

Concours Photos

Voeux

6 TOUS *acteurs*

Diagnostic jeunesse

Graines de Champions

Registre des personnes vulnérables

10 LES *travaux*

Rétrocession de voiries

11 UNE VILLE *verte*

Lutte contre le Moustique tigre

12 CLERMONT AUVERGNE *Métropole*

La Médiathèque

Elagage

Ombrières photovoltaïques

15 TRIBUNES *politiques*

Lempdes Info - Editeur : Mairie de Lempdes - 63370 Lempdes

Directeur de publication et responsable de rédaction :

Henri Gisselbrecht

Textes / photos vie associative : communiqués par les associations

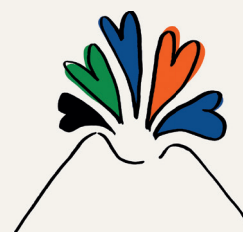
Réalisation / Composition : Anne-Gwénaëlle Delahaye,
service Communication, Mairie de Lempdes -

Impression : Imprimerie Decombat - Gerzat - 04 73 25 06 62

Régie publicitaire : Italique - Christiane Jalicon, chef de publicité
Tél. 04 73 14 00 01 - Fax 04 73 14 11 22

Date du dépôt légal : à parution - Imprimé sur papier 50% recyclé, 50% issu de forêts gérées durablement

**Lempdes soutient la candidature
Clermont-Ferrand Massif Central 2028**



candidature capitale européenne de la culture
**CLERMONT-FERRAND
MASSIF CENTRAL
2028**

Le Carnet

de fin novembre à mi-janvier 2022

NAISSANCES

Novembre 2022

- CARTAL Lou, Lucile, Eléanore, le 15

Décembre 2022

- AKAY Hazal, Lucie, le 1^{er}
- BARADUC Lola, le 9
- BOUDAHAM Nassim, Hammadi, le 27
- FERREIRA DE AZEVEDO Francisco, Gabriel le 31

Janvier 2023

- SOUBRE Lyse, le 4
- NUMA ELIZABETH-MARIE-FRANCOISE Danaël, le 6
- CHALMIN KAZANOVA Magnus, le 8
- FOISSAC Mathis, Valentin, le 17

MARIAGES

Novembre 2022

- ROSADA Brigitte et CATALIFAUD Richard, le 26

DÉCÈS

Novembre 2022

- DUMAS épouse MONTMORY Liliane, Marie, Reine, le 19
- CORNU veuve CADEZ Paulette le 21

Décembre 2022

- ROCHE Pierre, le 3
- DENIS Jacques, Lucien, Léon, le 6
- GROLLET veuve PRADIER Janine, Ginette, le 7
- BENEZIT Yves, Joseph, le 7
- GOMOT Lucienne, Denise, Léonie, le 9
- LEYRIT épouse RICHER

Marcelle Jeannine, le 15

- THÉALLIER Paul, le 17

- LAVAL Henriette, Germaine, le 25

- MAGNIEN épouse TURMEAU Nathalie, Suzanne, le 26

- MICHEL épouse ALDON Huguette, Louise, Berthe, le 28

- GATHIER veuve PRUGNARD Eliane, le 31

Janvier 2023

- KLAM Gérard, Célestin, Emile, le 2

- NOUIRA veuve GIRIN Solange, Josiane, le 3

- BERTIN épouse MARQUIS Jeanine, le 5

- NIVOT épouse SIMONET Camille, le 20

Les services techniques reprennent leurs horaires habituels d'ouverture

L'accueil du public au service urbanisme et au secrétariat des services techniques reprend ses horaires habituels. Voici donc les plages horaires d'ouverture au public (sur rendez-vous uniquement) :

- Lundi, mardi et mercredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h
- Le jeudi de 13h à 17h
- Le vendredi matin de 8h30 à 12h

L'accueil des services techniques reste donc fermé le jeudi matin et le vendredi après-midi.

Concours photos



9^{ème} Concours des
Photographes Amateurs de Lempdes

Thème :

le Monde de l'Automobile

Date limite de dépôt des oeuvres : 19 avril 2023



Amoureux de la photographie, vous avez jusqu'au 19 avril pour déposer vos oeuvres afin de participer au 9^{ème} Concours photos départemental organisé par la ville de Lempdes. Cette édition aura pour thème : **Le Monde de l'Automobile**. Le concours est ouvert dans deux catégories : couleur et monochrome. Vous pouvez déposer jusqu'à 4 oeuvres. Après la remise des prix (avec vote du public) le samedi 13 mai, les photos seront ensuite exposées à la salle Voûtée du 13 au 21 mai. **Renseignements sur www.ville-lempdes.fr et au service culturel et associatif au 04 73 61 53 30.**

Infos pratiques

➤ Proxim'Cité : 0 800 300 029

MAIRIE :

➤ vosdemandes@mairie-lempdes.fr

➤ **Service accueil et standard** : 04.73.83.74.74
Ouverture : du lundi au vendredi 8h30/12h - 13h/17h.

➤ **La 2Deuche** : 04.73.83.74.78

➤ **Police municipale** : 04.73.61.85.19

Ouverture du lundi au vendredi : 8h/12h - 13h/17h

➤ **Services techniques** : 04.73.83.74.71

Ouvert lundi, mardi, mercredi 8h30/12h et 13h/17h. Le jeudi 13h/17h et le vendredi matin 8h30/12h. Sur rendez-vous

➤ **Service social** : 04.73.83.74.70

Ouverture du lundi au vendredi : 9h/12h - 13h30/17h. Fermé le mercredi après-midi

➤ **Lieu d'Informations Seniors** : 04.73.61.66.02

➤ **Résidence autonomie** : 04.73.61.66.02

➤ **EHPAD** : 04.63.66.08.37

➤ **Service des sports** : 04.73.61.65.08

➤ **Service enfance-jeunesse** : 04.73.83.63.99

➤ **Ecole de musique** : 04.73.61.78.95

➤ **Relais Petite-Enfance "Le Papillon"** :

04.73.61.79.74

➤ **Crèche "La Coccinelle"** : 04.73.61.79.12

Ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

➤ **Service communication** : 04.73.83.74.67

➤ **Service culturel et associatif** : 04.73.61.53.30

Ouverture lundi, jeudi 8h30/12h et mardi, vendredi 8h30/12h - 13h30/17h

➤ **Correspondant La Montagne** :

Gérard Champagnat 06.60.19.77.79

Email : gerardchampagnat@free.fr

Conseil municipal

➤ 3 mars

➤ 31 mars

Conseillers départementaux

Valérie Passarieu et Joël Derré vous reçoivent en Mairie, sans rendez-vous, de 14h à 16h, les mardis

➤ 4 avril

Bienvenue à :

Audrey THOMAS, psychopraticienne pour adultes et thérapeute spécialisée pour enfants et adolescents Pôle santé Vincéa, 10 avenue de l'Allier - 06.84.78.01.08 - audreythomaspsy@gmail.com - Prise de RDV sur pagesjaunes.fr

Agenda

Marchés des producteurs locaux : 26/02 - 26/03

Marchés : tous les mardis et samedis matins

Conciliateur de justice : permanences en mairie, de 14h à 17h le 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois. Prendre rendez-vous au préalable au 06.16.69.37.75

VOEUX

Des Voeux sous le signe de la transition énergétique

À LA POPULATION

L'équipe municipale a présenté ses vœux aux Lempdais lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à la 2Deuche. Ce fut l'occasion de revenir sur les actions de l'année écoulée, notamment en matière de **transition énergétique et environnementale**, avec des axes forts sur :

- la **mobilité** (création de pistes cyclables, borne de recharge de véhicules électriques),
- l'**arrêt de l'utilisation de produits phytosanitaires** (dans les espaces sportifs et enherbement du cimetière),
- la gestion des **déchets** (composteurs partagés),
- la **sobriété énergétique** (extinction de l'éclairage public la nuit et ajustement des températures des bâtiments municipaux).

L'année 2022 a également permis de recommencer, voire de créer des manifestations qui participent à la richesse de la vie lempdaise

(Deuch'run, cross des écoles solidaire, forum de l'emploi, les marchés de producteurs ainsi que les différents événements organisés par le comité des fêtes et les comités de jumelage (dont nous fêtons les 30 ans avec Hallstadt et 5 ans avec Mangualde lors du week-end de l'ascension 2023).

Ces vœux étaient également l'occasion de présenter les grandes **orientations de 2023**, notamment dans le cadre de la transition énergétique, avec la **rénovation du groupe scolaire des Vaugondières**, les travaux à la **Résidence autonomie Les Nymphéas**, le réaménagement du site de la mairie, l'installation de panneaux photovoltaïques et la modernisation de l'éclairage public.

La création d'un **city stade** et d'un **terrain de Padel** font également partie des prochains projets. La mise en place d'un service de relation à l'usager et l'amélioration des outils de communication seront également de mise en 2023.



PRÉSENTATION DES VOEUX À LA POPULATION

Les Vœux au personnel municipal est un rendez-vous privilégié qui permet aux agents et aux élus d'échanger lors d'un moment convivial. Elodie Mathieu, Directrice Générale des Services, a remercié l'ensemble des agents de la collectivité pour leur **engagement au service de l'intérêt général** et pour la **qualité du service rendu**. Elle a également invité le personnel à garder le cap en 2023, afin d'accompagner les élus dans leurs projets, en innovant et en renforçant le collectif.

Henri Gisselbrecht, maire a rappelé que nous sortons tout juste de trois années de crises successives, qui ont toutefois à nouveau mis en exergue l'implication des agents à tous les niveaux de services, leur engagement et leur réactivité. Ils sont un **maillon essentiel dans la chaîne de résilience**.

Le Maire a rappelé que malgré ces difficultés, il faut garder le cap. Trois axes majeurs guident donc aujourd'hui les choix et orientations :

- **Lempdes est une ville au service de ses habitants**. Cette volonté se traduit notamment par des projets tels que les ateliers citoyens, le développement de l'action en faveur de la jeunesse, les travaux à la résidence autonomie ou encore le renforcement des effectifs de la police municipale.
- **Lempdes inscrit ses projets dans la transition environnementale**, avec l'installation d'ombrières sur le parking de la 2Deuche, la

construction d'une nouvelle crèche qui fonctionne avec la géothermie, l'arrêt de l'utilisation de produits phytosanitaires ou encore l'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques.

- **Lempdes est actrice de Clermont Auvergne Métropole**, avec la création de pistes cyclables, d'une forêt urbaine, la mise en place de bus gratuit le dimanche, la requalification de la rue de Milan et le développement de zones d'activités.

Ces 3 grands axes guideront également les projets futurs, avec la rénovation de l'école des Vaugondières, la création d'une coulée verte, d'un city stade ou encore d'un accueil mutualisé. Derrière chacune de ces actions, il y a une volonté politique forte.

AUX AGENTS MUNICIPAUX



REMISE DES MÉDAILLES DU TRAVAIL ET DES MÉDAILLES DE LA VILLE POUR LES JEUNES RETRAITÉS, À L'OCCASION DES VOEUX AU PERSONNEL

JEUNESSE

Permettre à la jeunesse de s'exprimer et d'être au coeur des projets



APRÈS-MIDI « TABLES RONDES » AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE

Depuis le mois de mars 2022, la ville de Lempdes s'interroge sur les actions (existantes ou à créer) en faveur de la jeunesse. Pour cela, elle a missionné Pauline Verdier, chargée de mission jeunesse, pour réaliser un diagnostic les concernant.

Le but : **recenser les besoins des jeunes Lempdais.es** âgé.e.s de 11 à 25 ans dans des domaines aussi variés que l'emploi, la scolarité, les déplacements, la santé, le logement, les loisirs ou encore la vie locale.

A travers ce diagnostic, la ville souhaite **donner la parole aux jeunes et favoriser leur engagement** afin que de nouvelles actions puissent naître, dès 2023. C'est dans cette dynamique qu'a été lancée, du 02 au 23 décembre 2022, une enquête auprès des jeunes lempdais. Selon leur situation, collégien.nes, lycéen.nes, étudiant.es ou jeunes actifs. actives ont été invités à remplir un questionnaire qui les concerne. « Avec 190 retours, les jeunes ont répondu présents » se réjouit Pauline

en charge du projet, qui tient à remercier les acteurs locaux pour leur soutien (collège, mission locale, associations, pôle emploi, médiathèque, Marmilhat, Vetagro...). « L'information a pu être relayée grâce à plusieurs interventions sur le terrain, au plus près des jeunes. Il est certain que le dynamisme de chacun nous a permis de communiquer plus facilement ».

Afin de poursuivre ce premier travail, un après-midi tables rondes a été organisé avec les acteurs du territoire intervenant auprès des jeunes, dans le but de **créer une dynamique commune**, adaptée aux besoins de la jeunesse. Les jeunes lempdais désireux de « construire l'avenir de la jeunesse à Lempdes » pourront s'inscrire à un atelier participatif, pour identifier, clarifier et exprimer leurs attentes.

L'occasion pour les acteurs professionnels et les jeunes de la ville de réfléchir aux actions qui pourront être mises en place, par et pour les jeunes !

JEUNESSE

Les temps périscolaires du 1^{er} trimestre en images



FABRICATION « ART-RECYCLABLE »



DÉCORATION HIVERNALE DE LA SALLE D'ACCUEIL DU SOIR (GANDAILLAT)



DÉFILÉ « A QUI SONT CES VÊTEMENTS ? » (ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LA FLEURIE)



DÉCORATION DU SAPIN - (ÉCOLE MATERNELLE LE BOURGNON)



KARAOKÉ - (ÉCOLE LES VAUGONDIÈRES)

Les temps périscolaires sont les temps autres que les heures d'enseignement scolaire lors d'une journée à l'école, à savoir : les accueils du matin et du soir, les temps d'aide aux devoirs et le temps du midi. Ils sont organisés par le service Enfance-jeunesse de la ville, qui en assure également l'animation. Ces moments durant lesquels l'enfant se repose et retrouve de l'énergie pour le reste de la journée répondent à un projet pédagogique construit et pertinent. Ils visent notamment à développer l'autonomie de l'enfant afin de l'amener vers une responsabilisation dans un environnement de confiance. Ils permettent également à l'enfant d'acquérir les notions de respect, de tolérance et de partage. Ces temps périscolaires ont pour but de contribuer à l'épanouissement de l'enfant, d'encourager les pratiques culturelles et socio-éducatives. C'est une belle manière d'apprendre à vivre ensemble !

Concours graines de champions

Dans le cadre de l'animation « Graines de champions » proposée en restauration scolaire, des jeunes Lempdais ont participé au concours national de dessin Les champions de l'Antigaspi, ayant pour objectif de sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire.

Les organisateurs ont reçu plus de 6200 dessins. Parmi les dessins des jeunes lempdais, celui d'Edgar Reynaud, en CM1/CM2 à l'école des Vaugondières a fait partie des lauréats du concours. Bravo à Edgar !

REMISE DU LOT À EDGAR REYNAUD PAR FABIANNE THOULY-VOUTE, 1^{ÈRE} ADJOINTE

SOLIDARITE

Inscrivez-vous au registre « Personnes vulnérables »

Le C.C.A.S de Lempdes met à jour son registre recensant les **personnes isolées et vulnérables** sur la commune. Ce registre nominatif recense les personnes de plus de 65 ans isolées, les personnes ayant une fragilité ou porteuses de handicap et résidant à leur domicile.

L'inscription est facultative et basée sur le volontariat. L'annulation de l'inscription peut être effectuée à tout moment sur simple demande. Vos données sont traitées uniquement afin d'aider les pouvoirs publics dans la mise en place d'un dispositif d'alerte ponctuelle au bénéfice de la population fragile et l'organisation des secours déclenchés en cas de nécessité (obligation légale, art. L121- 6-1 du code de l'action sociale et des familles). Le responsable de ce registre nominatif, mis à jour chaque année, est le Maire de Lempdes. Les destinataires des données recueillies sont le Maire, son adjoint aux affaires sociales, les agents du service du C.C.A.S de Lempdes ainsi que, sur sa demande, le Préfet.

En cas de déclenchement du Plan « Canicule » ou dispositif « Grand froid » par les services de l'Etat, la commune de Lempdes mettra en oeuvre des actions afin de sécuriser les personnes les plus fragiles. Chaque personne inscrite sera alors contactée régulièrement par téléphone.

COMMENT S'INSCRIRE ?

En retournant le coupon ci-dessous au **C.C.A.S de Lempdes, 3 rue de La Réserve, en Mairie, 1 rue Saint-Verny, ou directement à l'accueil du C.C.A.S, téléphone : 04-73-83-74-70 / Mail : s.social@mairie-lempdes.fr**



NOM - PRENOM :

ADRESSE :

DATE DE NAISSANCE :

TELEPHONE :

JE SUIS : ☐ EN SITUATION DE HANDICAP ☐ AGE(E) de plus de 65 ans.

JE VIS : ☐ SEUL(E) ☐ EN COUPLE ☐ EN FAMILLE

PRESTATIONS	OUI / NON	COORDONNEES
AIDE À DOMICILE		
TÉLÉALARME		
INFIRMIERS / KINÉS		

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE :

Je demande à être inscrit(e) sur le fichier des personnes vulnérables de la commune de Lempdes. Cette inscription reste confidentielle et mes coordonnées ne seront communiquées à aucun tiers hormis les services de secours et d'urgence le cas échéant.

Signature :

SENIORS

Les animations à l'EHPAD et à la Résidence Autonomie



ATELIER YOGA



PROMENADE DANS LE PARC DE LA MAIRIE



ATELIER RÉALISATION DE SAVON BIO ET NATURELS



VISITE DE LA CHORALE DE MEZEL POUR UN APRÈS-MIDI MUSICAL



APRÈS-MIDI AVEC MAYLIS, CHANTEUSE CABARET



CRÉATION DE COMPOSITIONS FLORALES AVEC SYLVIE



REPAS DE NOËL AVEC ERIK SCORNET

RÉTROCESSION DE VOIRIE

Rétrocession de voiries privées dans le domaine public : la voirie et les réseaux, une compétence métropolitaine depuis 2017



Depuis le 1er janvier 2017, la **compétence voirie réseaux** a été transférée à **Clermont Auvergne Métropole** : ainsi, les réseaux, les voiries et leurs accessoires (trottoirs) appartenant au domaine public sont gérés et entretenus par les services de la Métropole. Avant cette date, l'entretien des voiries et des réseaux privés de lotissement était effectué par la commune de Lempdes, sans conditions particulières.

Depuis 2017, la **Métropole s'est engagée à maintenir le niveau de service** des communes. C'est à ce titre que vous voyez les services de la Métropole agir sur votre espace, et ce même s'il est privé. Toutefois, les travaux restent à la charge des copropriétaires et ne relèvent pas des services de la Métropole.

VOUS ÊTES CO-PROPRIÉTAIRE DE LA VOIRIE ET DES ESPACES VERTS DE VOTRE LOTISSEMENT ? VOUS SOUHAITEZ RÉTROCÉDER LA PARTIE PRIVÉE AU DOMAINE PUBLIC ?

Si la totalité des co-propriétaires souhaite toujours transférer la voirie et les réseaux de votre lotissement, vous devez faire une demande collective à la Métropole. Mais attention, il est important de bien vérifier les conditions de reprise de la métropole avant de lui adresser un courrier. S'il existe un doute quant au statut de la voie, n'hésitez pas à vous rapprocher du Service de Publicité Foncière (SPF) afin d'obtenir des informations officielles. Vous trouverez ci-après les modalités de reprises des voiries et des réseaux par la Métropole. Le service urbanisme de la mairie est à votre disposition (uniquement sur rendez-vous) pour vous accompagner dans votre démarche, notamment quant à la formalisation de votre demande.

Attention : si les rétrocessions ne remplissent pas les critères fixés, aucun transfert ne sera possible.

MODALITES DE REPRISES DES VOIRIES ET RESEAUX PRIVES

Toute demande d'intégration de voiries et réseaux privés doit être effectuée auprès de Clermont Auvergne Métropole.

En tant que gestionnaire de la voirie et des réseaux, c'est la Métropole qui fixe les critères et met en œuvre la procédure de classement dans son domaine public des voiries et réseaux privés, même si l'avis de la commune est requis.

Il est d'ailleurs important de savoir que les réseaux doivent être en bon état avant toute rétrocession de voirie. C'est pourquoi un diagnostic sera effectué, suivi éventuellement de travaux si besoin.

Comment vérifier que votre voirie et vos réseaux respectent les critères généraux de reprise de voirie ?

- **Date de réalisation de la voirie** : La voirie et les réseaux doivent avoir 5 ans minimum
- **État de la voirie et des réseaux** : La remise en état est un préalable obligatoire avant toute intégration
- **Propriété** : Les co-propriétaires doivent avoir la maîtrise totale de l'ensemble des éléments constitutifs de la voirie et être tous d'accord sans exception pour rétrocéder la voirie et les réseaux
- **Densité** : le ratio minimal de densité pour la rétrocession est d'une maison par 20 mètres linéaires (ml) de voirie et minimum 5 maisons individuelles
- **Caractéristiques des voiries** : Les voies doivent avoir une largeur minimum de 3m pour les chaussées anciennes et 4 m pour les récentes et être en enrobé.

SI VOUS RESPECTEZ TOUS LES CRITÈRES, VOUS POUVEZ TRANSMETTRE UN DOSSIER DE DEMANDE À : CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLÉ - SERVICE ACTION FONCIÈRE - 64/66, AVENUE DE L'UNION SOVIÉTIQUE - BP 231 - 63007 CLERMONT-FERRAND - CEDEX

Moustique tigre : adoptons les bonnes pratiques

Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique !

SE PROTÉGER DU MOUSTIQUE TIGRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS ET DE CHACUN



LE SAVIEZ-VOUS ?



IL VIT DANS UN RAYON DE 150 M



IL EST PLUS PETIT QU'UNE PIÈCE DE 1 CENTIME D'€ (5 mm)



IL EST RAYÉ NOIR ET BLANC



IL CRÉE DES NUISANCES AU QUOTIDIEN



LA FEMELLE PEUT PONDRE JUSQU'À 200 ŒUFS



IL PEUT TRANSMETTRE la dengue, le chikungunya ou le zika dans certaines conditions



La municipalité de Lempdes a régulièrement communiqué de façon préventive sur le moustique tigre. Chaque année, depuis le 1^{er} article en juillet 2020, elle publie un encart dans Lempdes info à ce sujet. Elle a également pris un arrêté le 1^{er} juin 2022 relatif à la lutte contre la prolifération des moustiques. Enfin, outre, la communication sur les réseaux sociaux et le site internet, elle a distribué un courrier personnalisé dans les quartiers les plus concernés. **CONTINUONS ENSEMBLE, LA LUTTE CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE.**

Comment agir chez vous et dans votre quartier ?

①

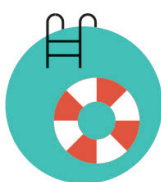
CHEZ VOUS, APRÈS LA PLUIE ET AVANT UNE ABSENCE



RANGEZ OU VIDEZ LES CONTENANTS OÙ L'EAU PEUT S'ACCUMULER

- ✓ coupelle, seau, arrosoir, brouette
- ✓ jouet d'enfants, gamelle pour animaux
- ✓ terrasse sur plots, pied de parasol

ENTRETIENEZ VOS PISCINES



GÉREZ LES EAUX DE PLUIE

- ✓ vérifiez l'écoulement des gouttières
- ✓ couvrez les récupérateurs d'eau de pluie
- ✓ entretenez votre pompe de relevage

②

AUTOUR DE VOUS, SENSIBILISEZ VOS VOISINS ET PROCHES

C'est l'action collective qui rendra vos gestes encore plus efficaces !



C'est quelques minutes seulement par semaine, entre avril et octobre !

Le Relais Petite-enfance met les voiles ... direction la 2Deuche !



QUOI DE MIEUX QUAND IL NEIGE ET QU'IL FAIT FROID DEHORS QUE D'ALLER SE RÉCHAUFFER AU BORD DE LA MER.

En fin d'année, les assistantes maternelles et leurs enfants se sont retrouvés à la 2Deuche pour embarquer sur le Pen Duick d'Éric Tabarly pour une promenade en mer ... mais attention aux tempêtes ! Heureusement, pas d'homme à la mer, tout le monde est revenu sain et sauf de cette traversée poétique en chansons, accompagnée de nombreux instruments de musique. Chaque fin d'année, la 2Deuche propose des spectacles aux enfants des écoles de Lempdes et organise également un doux moment pour les usagers du Relais petite-enfance *Le Papillon*. Cette action, menée conjointement par les deux services, permet aux tous-petits de découvrir la magie du spectacle, grâce à une programmation adaptée.

CLERMONT AUVERGNE *Métropole*

MÉDIATHÈQUE

+
clermont
auvergne
métropole

Samedi 18 février à 14h30

Fabrication et animation de marionnettes

Apprenez à fabriquer une marionnette articulée en pâte à modeler et à lui donner vie en quelques images ! Lors de cet atelier vous pourrez découvrir des trucs et astuces du cinéma d'animation et développer votre créativité.

Durée 2h. Jeune public, dès 8 ans - Sur réservation - *Ateliers*

Une sélection de court-métrages vous attendent ! Nul besoin de rester la séance entière, venez les déguster au gré de vos disponibilités.

Projection - cinéma

Samedi 4 mars à 10h30

Atelier numérique portail des médiathèques

Venez découvrir le portail des médiathèques, on vous explique tout !

Durée 1h. Tout public - *Atelier*

Samedi 25 mars à 14h

Manghaïkus : atelier d'écriture par Stéphane Bataillon

Stéphane Bataillon, poète et journaliste, va vous faire découvrir deux arts brefs japonais, très complémentaires, alliant mots, dessins, poésie et humour : les haïkus et le Yonkoma manga à l'instar du chef d'œuvre de la japanimation Mes voisins les Yamadas.

Durée 2h. Jeune public, dès 8 ans - Sur réservation - *Ateliers*



Les mercredis et samedis à 10h30

En lecture Simone ! A la demande

Les bibliothécaires vous proposent des séances de lecture à la demande. Pour cela, il vous faut réunir au moins 5 enfants dès 4 ans. Une envie de thème ? Nos lectrices et lecteurs essaieront de répondre favorablement en fonction des collections. Séances les samedis ou mercredis matins à 10h30 sur rendez-vous.

Dès 4 ans - Sur réservations - *Atelier*



Samedi 25 février à 10h30

Encore ! (une histoire)

Sortez les poussettes et venez nous retrouver autour d'histoires, comptines et jeux de doigts animés par une bibliothécaire. Durée 1h. Public : 0/3 ans accompagnés - *Lectures*

Mercredi 1er mars à 14h30

La Toile à histoires

Elagage



ELAGAGE RUE CROIX DU MAÇON

Les arbres de la commune sont généralement élagués tous les 5 ans. En effet, le service environnement du Pôle de proximité dont Lempdes fait partie, effectue plusieurs sessions d'élagage dans l'année. Ce système permet d'élaguer, à tour de rôle, les arbres de la commune. Tous les 5 ans environ, les arbres des différents quartiers de la ville sont rafraîchis.

Toutefois, de plus en plus souvent, si l'espace autour de l'arbre est suffisant, les agents ne le taillent pas afin de privilégier son développement naturel. L'arbre se développe mieux, avec moins de problèmes, et l'apport d'ombre n'en est que meilleur, ce qui est fortement apprécié lors des grosses chaleurs.

Une première session d'élagage a eu lieu aux mois de novembre et décembre, avec la rue Croix du Maçon, la rue Marcel Boubat, le parking Jean Mermoz et le parvis de l'école du Bourgnon.

La prochaine session se déroulera durant la première quinzaine de février, avec la rue du Chèvrefeuilles, l'école des Vaugondières et enfin le parc de la mairie, pour lequel une taille d'entretien sera effectuée, afin d'enlever le bois mort.

Plantations



UNE QUINZAINE D'ARBRES SERA PLANTÉE D'ICI LE PRINTEMPS, NOTAMMENT RUE DU PUY DU MUR, PLACE SAINT-ETIENNE ET LOTISSEMENT SÉGUREL. DES AULNES ET DIFFÉRENTES ESPÈCES D'ÉRABLES VIENDRONT REMPLACER LES SPÉCIMENS MORTS. CES ESSENCES SUPPORTENT MIEUX LA SÉCHERESSE.

PLANTATION
RUE DU PUY DU MUR

OMBRIERES

Le parking de la 2Deuche accueille des ombrières photovoltaïques



Le projet d'ombrières du parking de la 2Deuche a été initié par la commune, suite à un appel à projet d'Ombrières d'Auvergne (partenariat entre Assemblia, See You Sun et le Crédit Agricole) pour répondre aux objectifs du Schéma de Transition Énergétique et Écologique de Clermont Auvergne Métropole (territoire à énergie positive et croissance verte TEPCV, dont fait partie Lempdes. Cette feuille de route ambitieuse passe par la réduction par deux des consommations d'énergie par rapport à 2012 et par la multiplication par trois de la production d'énergies renouvelables. Parmi les nombreux leviers déployés sur le territoire pour répondre à l'urgence climatique (développement des réseaux de chaleur, rénovation thermique des bâtiments, mise en place de solutions d'écomobilité...), la collectivité a pris la décision de recouvrir des aires de stationnement d'ombrières photovoltaïques. En plus de protéger les véhicules et leurs usagers des intempéries et du soleil, cette initiative présente plusieurs avantages :

- Participer à la production d'une énergie locale et renouvelable, afin de réduire l'impact environnemental du territoire
- Permettre le raccordement éventuel de bornes électriques ; une implantation pertinente sur une aire de stationnement
- Apporter une réponse immédiate à l'urgence climatique grâce à un déploiement simple et rapide
- Favoriser l'économie locale par l'intervention d'entreprises du territoire

Une ombrière solaire : qu'est-ce que c'est ?

Les ombrières photovoltaïques de parking permettent d'exploiter une

aire de stationnement pour produire de l'énergie verte tout en protégeant les véhicules. Elles témoignent de l'engagement de la collectivité dans la transition énergétique.

Le rendement d'un panneau solaire correspond à la quantité d'énergie solaire transformée en électricité. Il est exprimé en pourcentage. Plus le panneau produit d'électricité solaire, plus le rendement est élevé. Ce rendement dépend :

- de la qualité du panneau solaire ;
- de l'ensoleillement ;
- de l'inclinaison de l'ombrière ;
- de la température. Lorsque le mercure grimpe au-delà de 25°C, les cellules photovoltaïques sont moins efficaces.

Info + En quelques chiffres

Surface exploitée : 1 490 m² (774 panneaux photovoltaïques)

Puissance installée : 250 KWc

Quantité d'énergie produite : 275 MWh annuels

Utilisation de l'énergie : revendue sur le réseau

Prochains aménagements envisagés : parking du complexe sportif rue du Stade (puissance projetée de 200 KWc pour une production de 220 MWh et 50 places couvertes) et parking arrière de la piscine Marcel-Bouab (étude en cours).

Avec Vous !

CHERS LEMPDAIS ET CHERES LEMPDAISES

L'équipe « Avec vous ! » avait fait le constat que Lempdes risquait de devenir un désert médical.

Des médecins généralistes alors proches de la retraite avaient toutes compétences pour nous alerter et valider ce constat.

Si vous nous aviez fait confiance lors des dernières élections municipales, le Centre de Santé Communal aurait ouvert ses portes à Lempdes. Et fort de ses deux ou trois médecins généralistes employés par notre ville, vous auriez déjà trouvé une offre médicale adaptée.

Le centre de santé contrairement aux maisons de santé est géré par la collectivité et les médecins y sont salariés. Cette formule est plébiscitée par la nouvelle génération qui veut travailler en équipe et préserver sa vie personnelle.

Et c'est ce que nous proposons.

Mais le tract de dernière minute de l'équipe municipale actuelle vous a désorienté. Rappelons ici les propos « hors sol » écrits à notre rencontre :

« Jean-Michel CALUT dans son programme cherche à vous inquiéter inutilement, vous Lempdais, en prétendant que Lempdes puisse devenir un désert médical. »

Et maintenant où en sommes-nous ?

5 médecins généralistes pour plus de 9000 habitants,

Début 2020, ils étaient encore 8.

Et il n'aura pas fallu attendre bien longtemps pour voir les messages promotionnels de Mr

Le Maire circuler dans les milieux professionnels de la santé. Ceux-ci appellent les médecins généralistes à venir s'installer à Lempdes en ces termes :

- « Contactez-nous notre ville est faite pour vous... des locaux sont disponibles »

- « La ville propose des conditions particulières pour accueillir les enfants des médecins »

Quelle tristesse d'avoir perdu un temps si précieux et quels dommages pour nos concitoyens.

Par conséquent la population lempdaise souffre (le mot n'est pas galvaudé) et c'est une « galère » pour trouver un nouveau médecin traitant : d'ailleurs certains abandonnent et reportent leurs soins avec tous les risques encourus.

Heureusement, plusieurs municipalités ont fait le bon choix et l'on constate l'ouverture de centres de santé communaux au bénéfice des administrés. En cela, elles ont su faire preuve d'un sens politique audacieux. Et d'ailleurs beaucoup de ces établissements parviennent à l'équilibre budgétaire.

Gouverner c'est prévoir les difficultés et anticiper les solutions pour les éviter.

Mais il est encore temps à Mr Le Maire et son équipe de proposer un tel investissement. Ne perdons pas l'idée et le temps passant très vite, l'heure d'une nouvelle façon d'appréhender les difficultés viendra.

Notre groupe reste à la disposition des Lempdaises et des Lempdais pour les rencontrer, partager et ensemble préparer l'avenir.

Vos élus Avec Vous !

Brigitte Savignat, Philippe Jonin, Bernard Filaire, Roland Daulat et Jean-Luc Dubost



Lempdes Avenir

LEMPDES AUX COTÉS DE SES ASSOCIATIONS

La ville de Lempdes compte plus de 120 associations. Elles proposent à chacun de nos habitants de tout âge une palette d'activités extrêmement large, qu'elles soient culturelles, artistiques, sportives, caritatives ou citoyennes. Elles participent à l'épanouissement personnel de leurs adhérents, développent l'esprit d'équipe, de solidarité et lutte contre l'isolement. Ces bienfaits sont multiples et précieux. Les associations sont pour notre ville une source de vitalité et d'attractivité.

Notre collectivité soutient activement les associations de la ville. Chaque année elle publie et distribue un Lempdes Info spécial associations et organise début septembre un forum. Chaque Lempdais peut ainsi y découvrir et choisir l'activité qui lui convient. La ville met également à disposition gratuitement des salles, des infrastructures sportives de qualité, terrains de sport, matériel, minibus...

Les services municipaux œuvrent au quotidien pour que bénévoles et adhérents pratiquent leur loisir, dans des conditions optimales. Notamment le service technique des sports est composé de 6 agents. Ils entretiennent l'intérieur et l'extérieur des structures sportives. Par exemple la surface des terrains sportifs est de 4.5 hectares et représente environ 1 000 heures de travail pour la tonte, l'aération, réengazonnement... Ces installations sont reconnues pour leur qualité et leur bon état d'entretien. Ajoutons à cela la contribution des agents en charge des réservations des salles, du ménage et de l'entretien courant, de la culture, du sport, de la communication ou encore la Police municipale, qui accompagnent, dès que nécessaire, les associations dans leurs activités et leurs événements.

Les élus de l'équipe Municipale participent régulièrement à des rencontres et des échanges et sont à l'écoute de nos associations.

L'aide financière apportée par la commune est ajustée aux besoins de fonctionnement des associations et adaptées en fonction des projets qu'elles portent.

La commune de Lempdes est engagée pleinement aussi bien au niveau des élus que des services municipaux aux côtés des associations.

Nous remercions les nombreux bénévoles, qui, par leur engagement, animent les différentes activités proposées. Sans eux, rien ne serait possible.

Bien sincèrement,

Vos élus de la liste Lempdes Avenir

 **AU DÉLICE ROMAIN**

En attendant le printemps

 Découvrez notre nouvel espace de vente pour commander au comptoir et retirer vos commandes passées par téléphone.

7/7 service du soir

La 11^{ème} pizza offerte !
Demandez votre carte de fidélité

 Uniquement sur commande téléphonique

 Commandez vos pizzas par téléphone et venez les retirer au drive.

 Retrouvez une sélection de nos pizzas, entièrement fabriquées par nos soins, dans notre kiosque distributeur 24h/24 et 7 jours/7.

Horaires d'ouverture :
En hiver : Du lundi au jeudi : 17h30/21h30
Vendredi et samedi : 17h30/22h
Dimanche : 17h30/21h30

www.audelicoromain.com

Rond Point de Cora
63370 LEMPDES **04 73 61 79 15**

le Cantou vient à vous !

33 rue de la Rochelle
63370 LEMPDES

Traiteur
Charcuterie artisanale
Pâtisserie charcutière

04 15 81 76 78
07 63 92 24 11



PORTE-ENGINS - TRACTO-PELLE - SAVOYARDE

 **TRANSPORTS BOUSQUET**

 MESSAGERIE BENNE CAMION MALAXEUR

Livraison de sable, gravier, terre en toutes quantités. Pose de bennes de 1m³ à 10 m³.

Rue Julien Champclos
ZAC de la Fontanille
63370 LEMPDES
Fax 04 73 61 97 96

04 73 61 72 56 www.transportsbousquet.fr

 **INSTALLATION - ENTRETIEN - DÉPANNAGE**

 **Favier**

Partenaire du soleil pour votre confort

- Chauffage
- Plomberie
- Sanitaire
- Climatisation
- Energie solaire

04 73 61 79 53 - www.favier-63.fr **NEUF et RÉNOVATION**

MATUSSIÈRE
Stores et Habitat

www.matussiere-stores-habitat.fr

STORES - FENÊTRES - VOILETS ROULANTS
PERGOLAS - PORTES DE GARAGE
PORTAILS - MOBILIER DE JARDIN

Tél. : 04 73 61 61 70

Rue du Fangeas - 63370 LEMPDES - ✉ stores@matussiere.com

ENTREPRISE DANCHAUD Ludovic **DÉPANNAGE 7j/7**

Port : 06 22 34 80 66
Mail : ent.danchaud@sfr.fr

6 impasse des primevères 63370 Lempdes

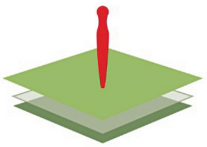
Entretien de chaudière, Fioul, Gaz, Bois, Solaire, Ramonage de cheminée

Electricité Climatisation Plomberie

Auvergne Synergie

*Installation
Rénovation
Dépannage*

8, rue Guynemer - 63370 Lempdes
Tél/Fax 04 73 83 69 04
auverguesynergie@laposte.net

 **GEOVAL**
AU SERVICE DU TERRITOIRE ET DES CITOYENS

GÉOMÈTRES-EXPERTS
Maîtres d'œuvre voirie et réseaux

A COURNON : 04.73.37.91.01
cournon@geoval.info